Syndicat intercommunal des eaux de Faucompierre Tendon Xamontarupt et la Commune de Tendon

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION QUALITÉ DE L'EAU

> Présence de PFAS (Polluants éternels) sur le réseau de la Pelouse

Lundi 20 octobre 2025 à 18 h 30 Salle polyvalente de Tendon (23 Route des Cascades)

Une nouvelle réglementation concernant la présence de PFAS (polluants éternels) dans l'eau distribuée prendra effet le 1er janvier 2026

Afin de tester la fiabilité des analyses, l'ARS a commencé la campagne en 2025 sur les communes vosgiennes.

Les 13 mai et 18 juin 2025, les premiers résultats ont révélé des valeurs de 0,12 à 0,15 μg/l, un peu supérieures à la limite de qualité fixée à 0,1 μg/l

Compte tenu de l'incertitude analytique, une période de caractérisation reposant sur 10 résultats d'analyses pendant 4 mois sur 2 périodes différentes en hautes eaux et basses eaux a été nécessaire pour confirmer la non-conformité du captage de la Pelouse, conformément aux instructions de l'ARS.

Des mesures pour améliorer la situation ont été étudiées.

Cette réunion publique en présence des représentants de l'état a pour but de présenter le problème rencontré à la population des communes du Syndicat de l'eau, les mesures prises ou à prendre et répondre aux questions des participants.